



FONDATION



du PATRIMOINE

Bourgogne

**SOUSCRIPTION  
FAITES UN DON  
POUR CE PROJET**

Préservez aujourd'hui l'avenir en restaurant notre patrimoine

[www.fondation-patrimoine.org/47725](http://www.fondation-patrimoine.org/47725)

CORGENGOUX



## Restauration de la cloche de l'église de Corgengoux (Côte d'Or)



**Corgengoux est un village rural de 400 habitants situé dans la plaine Beaunoise, traversée par trois rivières, la Bouzaise, le Meuzin et la Sereine.**

Notre Eglise Paroissiale de la-Conversion-de-Saint-Paul date de trois époques : XIV<sup>e</sup> siècle, 2<sup>e</sup> moitié XV<sup>e</sup> siècle, 1<sup>er</sup> quart XIX<sup>e</sup> siècle. Le chœur pourrait dater du XIV<sup>e</sup> siècle. La nef fut construite dans la 2<sup>e</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle, ainsi que la chapelle où figure les armes des familles d'Ugny, du Fay et de Vienne, Seigneurs du lieu.

La reconstruction du mur droit de la nef après effondrement, et la construction d'un clocher en façade furent réalisés de 1805 à 1808.

Le clocher de notre église abrite **une belle cloche en bronze** qui constitue un patrimoine communal auquel nous sommes attachés car c'est elle qui accompagne les souvenirs, les moments de joie et de tristesse de chacun. Jadis, et les plus anciens l'ont certainement connue, c'est elle qui annonçait un incendie dans la commune (la sonnerie du Tocsin), elle qui a annoncé la mobilisation pour les guerres de 1914-1918, de 1939-1945 puis la Libération. Parfois elle était sonnée pour éloigner l'orage et la grêle.

### Un patrimoine menacé

Ce patrimoine historique transmis par les anciens et aujourd'hui menacé, témoigne aussi d'une page d'histoire communale, qui reste gravée dans le bronze, où est révélé les noms du maire, de l'adjoint, du curé, des parrains-marraines de l'époque et du Saint protecteur de la paroisse.

Cette cloche a été fondue en 1839 (1650 kg) par la Fonderie MOLLOT Nicolas à DIJON. Précision sur la transcription de l'inscription de la signature : « MOLLOT/FECIT/A DIJON »; la transcription de l'inscription du vase supérieur : « BENITE EN 1839 PAR ABRAHAM MATHOUILLET CURE DE CETTE PAROISSE MM CHARLES BOUDIER GANTHERET MAIRE ET JEAN LESAVE ADJOINT ; la transcription de l'inscription en panneau : J'AI EU POUR PARRAIN/MR JEAN PAUL NIQUET DEMOREY/ET POUR MARRAINE/DME JEANNE BOUDIER EPSE DE MR GANTHERET) »



Cette belle cloche désirée et transmise par nos ancêtres mérite incontestablement d'être préservée et conservée avec soin pour la transmettre aux générations futures dans le meilleur état. Nous avons à cœur de lui redonner vie afin que sa sonorité continue à animer la vie village en accompagnant les temps forts de notre commune et de ses habitants pour célébrer les fêtes et honorer les défunts.

En effet, depuis 2009 suite à une fêlure importante et pour des raisons de sécurité, elle s'est tu.

### Nature des travaux

Le Conseil Municipal ayant à cœur de conserver le patrimoine de la commune, a décidé de lancer la restauration complète de la cloche, tout en conservant les inscriptions d'origine. Des fonds publics ont été sollicités mais la somme restant à charge de notre commune reste conséquente. C'est pourquoi, nous avons décidé de mettre en place un partenariat avec la Fondation du patrimoine, en ouvrant une souscription publique pour la restauration de la cloche de l'église.

**Nous faisons appel à la générosité de tous pour mener à bien ce projet de restauration ! Chacun, particulier, entreprise, association... peut participer à ce projet de sauvegarde du patrimoine, en faisant un don au projet. Chaque donateur bénéficiera de déductions fiscales incitatives et la Fondation pourra apporter une aide complémentaire.**

**Vous pouvez nous aider en faisant un don par chèque ou en ligne sur le site sécurisé de la Fondation. Alors mobilisons-nous !**

### Contacts et renseignements sur ce projet

#### Après du maître d'ouvrage :

Mairie de Corgengoux - 2 grand rue - 21250 CORGENGOUX - Tel : 03.80.26.61.29 - Courriel : [mairie.corgengoux@wanadoo.fr](mailto:mairie.corgengoux@wanadoo.fr)

#### Ou Fondation du patrimoine Bourgogne :

88 rue Jean-Jacques Rousseau BP 25105 - 21051 DIJON 03.80.65.79.93 [bourgogne@fondation-patrimoine.org](mailto:bourgogne@fondation-patrimoine.org)

Voir tous nos projets sur internet : [www.bourgogne.fondation-patrimoine.org](http://www.bourgogne.fondation-patrimoine.org)

Document réalisé en partenariat

CHAMPAGNE  
BOURGOGNELe bon sens  
a de l'avenir

# Je fais un don de ..... € pour la restauration de la cloche de Corgengoux (21)

La Fondation du patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996, a été reconnue d'utilité publique le 18 avril 1997.

J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération, ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après la date de lancement de la présente souscription, ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6%.

Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine.

Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.

Je souhaite recevoir un reçu fiscal, à joindre à ma déclaration de revenus, me permettant de bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'impôt :

- Sur le revenu                       Sur la fortune (ISF)                       Sur les sociétés

## Ordre du chèque : Fondation du patrimoine : la cloche de Corgengoux (21)

Pour les **particuliers**, ce don ouvre droit à une **réduction de l'impôt sur le revenu**, à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable. (Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt).

**Ou de l'impôt sur la fortune** à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €. (Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €). (Ex : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt).

Pour les **entreprises**, réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. (Ex : Un don de 100 € = 60 € d'économie d'impôt).

► Seuls les dons de particuliers ayant obtenu un label de la Fondation du patrimoine durant la durée de celui-ci, et les entreprises ayant travaillé sur le chantier de restauration, pour les travaux concernant cette souscription **ne pourront pas bénéficier de reçus fiscaux**.

Nom ou société.....

Adresse fiscale (adresse de votre chèque) **Le reçu fiscal sera établi exclusivement au nom et adresse du chèque.**

.....

CP ..... Ville.....

Tél.....Mail .....

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale de Bourgogne.

## Comment faire votre don ? 1 don = 1 reçu fiscal envoyé, à déduire du montant de votre impôt

### Par courrier

- Envoyez ce bulletin complété et accompagné de votre chèque signé (ordre : Fondation du patrimoine : la cloche de Corgengoux (21)) à la Fondation du patrimoine Bourgogne - BP 25105 - 21051 DIJON.

### Par Internet

- Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé : [www.fondation-patrimoine.org/47725](http://www.fondation-patrimoine.org/47725)  
Ou  
► Flashez ce QR code à l'aide de votre smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet.

(L'installation d'une application QR codes gratuite, est requise)



## Présentation de la Fondation du patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du patrimoine est devenue un **partenaire reconnu** de l'engagement culturel local et un moteur efficace du développement économique de nos communes. Elle a pour but essentiel de **sauvegarder et valoriser le patrimoine** rural non protégé : Maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins, bateau, patrimoine industriel, mobilier, patrimoine naturel, maritime....

**Aux côtés de l'État** et des principaux acteurs du secteur, **elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets**. Elle permet aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie des leurs travaux, et mobilise le **mécénat d'entreprise**.

Un récent contrôle de la cour des comptes, définit la Fondation du patrimoine comme un **organisme à la gestion économique rigoureuse**, hybride, mi-public, mi-privé. Elle est maintenant chargée, à l'échelle nationale, de la mission d'**intérêt général** de préservation active du patrimoine non protégé.

La Fondation du patrimoine dispose d'une **organisation décentralisée** à l'échelle régionale, départementale et locale. Guy Bédel dirige la **délégation régionale Bourgogne Franche Comté**, composée de 28 délégués départementaux et de pays tous bénévoles, il est assisté de trois chargés de mission, tous trois salariés.